

RCS : DRAGUIGNAN

Code greffe : 8302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DRAGUIGNAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00030

Numéro SIREN : 808 933 832

Nom ou dénomination : CAP TEN

Ce dépôt a été enregistré le 14/06/2022 sous le numéro de dépôt 3116



Greffe du tribunal de commerce de Draguignan
CS 60223 - Palais de Justice 83006 DRAGUIGNAN CEDEX
Téléphone : 0494508327
www.greffe-tc-draguignan.fr - www.infogreffe.fr

KJ/2015 B 00030

SA SOGETEC
PORT FREJUS
36 PLACE DEI DOUFIN LE PALADIEN BÂT B
83600 FRÉJUS

Nos références : KJ/2015 B 00030

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT
(Articles R.123-102 et R.123-111 du code de commerce)

CONCERNANT :

Forme juridique : ☒ Société par actions simplifiée à associé unique

Dénomination sociale : CAP TEN

Siège social ou établissement principal (pour société étrangère) :

le Plan Oriental
ROUTE DÉPARTEMENTALE 562
83440 MONTAUX

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le n° 808933832 R.C.S Draguignan

Le greffier soussigné constate le 14/06/2022 le dépôt, enregistré sous le numéro 2022/3116, des actes et pièces suivants :

- Les documents comptables sociaux de l'exercice clos le 31/12/2021

Récépissé délivré le 14/06/2022

Maître Cécile LESTOURNELLE-HALLEZ

Maître Odile GIULIANO



14 JUIN 2022

83300 DRAGUIGNAN
Déposé sous le N° 2713116

Désignation de l'entreprise SAS CAP TEN

Adresse de l'entreprise RD 562

83440 MONTAUX

Numéro SIRET * 80893383200012

Durée de l'exercice en nombre de mois * 12

Durée de l'exercice précédent * 12

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF IMMOBILISE
STOCKS
ACTIF CIRCULANT
CAPITAUX PROPRES
DETES (4)

Capital Outil

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				31122021	31122020
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net
		1	2	3	4
Immobilitisations incorporelles	Fonds commercial *	010 84 410	012	84 410	84 410
	Autres *	014	016		
Immobilitisations corporelles *		028 261 081	030 164 216	96 865	124 979
Immobilitisations financieres * (1)		040 4 730	042	4 730	4 730
Total I (5)		044 350 221	048 164 216	186 006	214 119
Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	052		
	Marchandises *	060 4 757	062	4 757	9 434
Avances et acomptes versés sur commandes		064	066		
Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068 14 220	070	14 220	
	Autres * (3)	072 12 624	074	12 624	2 334
Valeurs mobilières de placement		080	082		
Disponibilités		084 63 264	086	63 264	93 608
Charges constatées d'avance *		092 58	094	58	56
Total II		096 94 923	098	94 923	105 431
Total général (I+II)		110 445 144	112 164 216	280 929	319 551
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
Capital social ou individuel *		120		7 500	7 500
Ecart de réévaluation		124			
Réserve légale		126		750	750
Réserves réglementées *		130			
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)		131		68 000	44 000
Report à nouveau		134		742	80
Résultat de l'exercice		136		(4 702)	24 662
Provisions réglementées		140			
Total I		142		72 290	76 992
Provisions pour risques et charges		154			
Total II		154			
Emprunts et dettes assimilées		156		44 611	46 555
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			
Fournisseurs et comptes rattachés *		166		101 037	122 478
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :		169 38 766	172	62 991	73 525
Produits constatés d'avance		174			
Total III		176		208 638	242 558
Total général (I + II + III)		180		280 929	319 551
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195 15 359
(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182 1 352
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		dont export et livraisons intracommunautaires		209	210	418 082	470 888	
	Production vendue	biens			215	214			
		services *			217	218			
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222			
	Production immobilisée *					224			
	Subventions d'exploitation reçues					226			
	Autres produits					230	5 023	3 187	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	423 105	474 076	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234	211 418	229 191
		Variation de stock (marchandises) *					236	4 677	(4 602)
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	2			
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *					240				
Autres charges externes * :		(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)		242	77 904	83 220			
Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 2 210)		244	3 449	2 928			
Rémunérations du personnel *					250	73 752	75 282		
Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	26 471	27 781		
Dotations aux amortissements *					254	29 466	29 854		
Dotations aux provisions					256				
Autres charges		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262	6	58	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260					
Total des charges d'exploitation (II)					264	427 144	443 713		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	(4 040)	30 363		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS		Produits financiers (III)					280		
	Produits exceptionnels (IV)					290	671		
	Charges financières (V)					294	1 318	1 349	
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347		300	15		
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348					
Impôts sur les bénéfices * (VII)					306		4 352		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)					310	(4 702)	24 662		
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312		314 4 702		
Régime d'impôt	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318			
	Provisions non déductibles *					322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033 not)					324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des opes-cts d'associés		247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*		248		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				(Part de loyers dispensés de réintégration)		249		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997	
	Deductions	Entreprise nouvelle (44 septies)	986		Zone franche urbaine (44 septies A)	987			342
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)		981		Jeune entreprise innovante (44 septies A)	989				
Divers (44 septies)		345		Investissements outre-mer	344				
Deduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G							350		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfice col. 1	352		354 4 702	
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)					Déficit col. 2	356			
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :							360		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfice col. 1	370		372 4 702	
					Déficit col. 2				

SAS CAP TEN

RD 562

LE PLAN ORIENTAL

83440 MONTAUX

ANNEXE DU 01/01/2021 AU 31/12/2021



A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

SOGETEC

RD 562

LE PLAN ORIENTAL

83440 MONTAUX

0494507030

ANNEXE

SOMMAIRE

Evènements significatifs postérieurs à la clôture X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales X
Permanence ou changement de méthodes X
Informations générales complémentaires X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations X
Etat des amortissements X
Etat des provisions X
Etat des échéances des créances et des dettes X
Composition du capital social X
Produits à recevoir X
Charges à payer X
Charges et produits constatés d'avance X

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Informations en matière de crédit bail X

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels X
Transferts de charges X
Produits et charges sur exercices antérieurs X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 280 928.58 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 418 081.90 Euros et dégageant un déficit de 4 702.18- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2021 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	84 410		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	89 982		
Installations générales agencements aménagements divers	67 938		1 352
Matériel de transport	100 950		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 364		
TOTAL	260 234		1 352
Prêts, autres immobilisations financières	4 730		
TOTAL	4 730		
TOTAL GENERAL	349 374		1 352

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			84 410	84 410
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			89 982	89 982
Installations générales agencements aménagements divers			69 290	69 290
Matériel de transport			100 950	100 950
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		505	859	859
TOTAL		505	261 081	261 081
Prêts, autres immobilisations financières			4 730	4 730
TOTAL			4 730	4 730
TOTAL GENERAL		505	350 221	350 221

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	51 421	9 097		60 519
Installations générales agencements aménagements divers	40 060	7 149		47 209
Matériel de transport	42 410	13 219		55 629
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 364		505	859
TOTAL	135 255	29 466	505	164 216
TOTAL GENERAL	135 255	29 466	505	164 216

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	9 097				
Instal. générales agenc. aménag. divers	7 149				
Matériel de transport	13 219				
TOTAL	29 466				
TOTAL GENERAL	29 466				

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	4 730	4 730	
Autres créances clients	14 220	14 220	
Personnel et comptes rattachés	2 597	2 597	
Impôts sur les bénéfices	4 352	4 352	
Taxe sur la valeur ajoutée	5 675	5 675	
Charges constatées d'avance	58	58	
TOTAL	31 632	31 632	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes et crédit à 1 an maximum à l'origine	13 511	13 511		
Emprunts et dettes et crédit à plus de 1 an à l'origine	31 100	15 741	15 359	
Fournisseurs et comptes rattachés	101 037	101 037		
Personnel et comptes rattachés	12 027	12 027		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 864	8 864		
Taxe sur la valeur ajoutée	2 928	2 928		
Autres impôts taxes et assimilés	404	404		
Groupe et associés	38 766	38 766		
Autres dettes	2	2		
TOTAL	208 638	193 279	15 359	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	15 423			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions	1.0000	7 500			7 500

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	21
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 396
Dettes fiscales et sociales	13 904
Autres dettes	2
Total	15 324

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	58
Total	58

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- PROFITS S/EXER.ANTERIEURS	671	77200000
Total	671	
Charges exceptionnelles		
- PERTE S/EXERC.ANTERIEUR	15	67200000
Total	15	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
OPCO REMB FORMATION	1 814
Total	1 814

Charges et produits sur exercices antérieurs

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges		
- GRENKE ASS 2020	15	67200000
Total	15	
Produits		
- PREFILOC REGUL /N-1	671	77200000
Total	671	

Le 09/04/2022
GARNHAM ANTHONY Président

CAP TEN

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE A ASSOCIE UNIQUE

SAS AU CAPITAL DE 7.500 €

SIEGE SOCIAL : RD 562

Le Plan Oriental

83440 MONTAUROUX

RCS DRAGUIGNAN B 808 933 832



PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 10 AVRIL 2022 A 16 H 00

(SUR LES COMPTES CLOS LE 31 DECEMBRE 2021)

Monsieur Anthony GARNHAM associé unique et Président de la Société, propriétaire des 7500 actions de 1 € chacune composant le capital social de la Société,

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- ✓ L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2021
- ✓ L'affectation du résultat de l'exercice
- ✓ La non rémunération du Président
- ✓ La mention des conventions visées à l'article L.227.10 du Code de Commerce
- ✓ La délégation de pouvoirs en vue des formalités

DECISIONS

PREMIERE DECISION

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2021, lesdits comptes se soldant par une PERTE de 4.702 €.

L'associé unique approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion.

DEUXIEME DECISION

Compte tenu :

. des Autres Réserves	68.000 €
. du Report à Nouveau	742 €
. de la Perte de l'exercice	<u>- 4.702 €</u>

Le résultat affectable s'élève à 64.040 €

que l'associé unique décide d'affecter comme suit :

. Aux Autres Réserves	64.000 €
. Au Report à Nouveau	<u>40 €</u>
	64.040 €

Pour répondre aux dispositions de l'article 243 Bis du CGI, l'associé unique rappelle qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividende au cours des trois exercices précédents.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du CGI, l'associé unique rappelle que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

TROISIEME DECISION

L'associé unique prend acte de la non rémunération du Président pour l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2021.

QUATRIEME DECISION

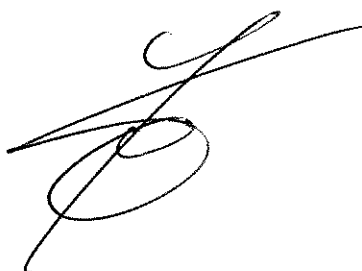
L'associé unique déclare approuver purement et simplement le rapport spécial établi conformément aux dispositions de l'article L.227.10 du Code de Commerce.

CINQUIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

DE TOUT CE QUE DESSUS IL A ETE DRESSE LE PRESENT PROCES VERBAL PAR L'ASSOCIE UNIQUE ET PRESIDENT DE LA SOCIETE ET REPERTORIE SUR LE REGISTRE DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE.

L'associé unique et Président,
Anthony GARNHAM



CAP TEN

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE A ASSOCIE UNIQUE

SAS AU CAPITAL DE 7.500 €

SIEGE SOCIAL : RD 562

Le Plan Oriental

83440 MONTAUROUX

RCS DRAGUIGNAN B 808 933 832

**TEXTE DU PROJET DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 10 AVRIL 2022 A 16 H 00**

(SUR LES COMPTES CLOS LE 31 DECEMBRE 2021)

PREMIERE DECISION

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2021, lesdits comptes se soldant par une PERTE de 4.702 €.

L'associé unique approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion.

DEUXIEME DECISION

Compte tenu :

. des Autres Réserves	68.000 €
. du Report à Nouveau	742 €
. de la Perte de l'exercice	<u>- 4.702 €</u>

Le résultat affectable s'élève à 64.040 €

que l'associé unique décide d'affecter comme suit :

. Aux Autres Réserves	64.000 €
. Au Report à Nouveau	<u>40 €</u>
	64.040 €

Pour répondre aux dispositions de l'article 243 Bis du CGI, l'associé unique rappelle qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividende au cours des trois exercices précédents.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du CGI, l'associé unique rappelle que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

TROISIEME DECISION

L'associé unique prend acte de la non rémunération du Président pour l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2021.

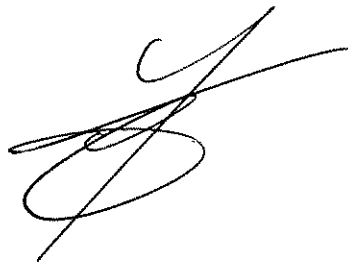
QUATRIEME DECISION

L'associé unique déclare approuver purement et simplement le rapport spécial établi conformément aux dispositions de l'article L.227.10 du Code de Commerce.

CINQUIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

L'associé unique,
Anthony GARNHAM

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'AG', written over a horizontal line.